

Vendredi
12 juin 2026

1,40 €
N°25327 - 82^e année

Service clients: 02 41 80 88 80
moncompte.courrierdelouest.fr

Le Courrier

SAUMUR de l'ouest

MONTSOUREAU

Un patrimoine à sauvegarder

Le dernier conseil municipal a permis aux élus de faire un point sur de nombreux sujets. Parmi eux, figure la convention avec Sauvegarde du patrimoine pour restaurer les vitraux de l'église.

En préambule du conseil municipal du mardi 9 juin, la maire de Montsoreau Marie-Caroline Chaudruc a informé les élus des nombreuses décisions prises depuis mars 2026, à savoir la dotation de composteurs le 29 avril, la location d'une nacelle pour les décorations estivales, la création de la formation Pouvoirs de Police, la création du trophée « retraite » Lion d'Or, l'installation de postes informatiques avec extension Wifi à la mairie (au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage), la restauration des vitraux, le miroir posé au carrefour de la rue Saint-Pierre-de-Rest et de l'avenue Val-de-Loire, la réfection du muret François-de-Maridor, la déclaration du feu d'artifice auprès de la préfecture.

CONVENTION AVEC SAUVEGARDE DE MONTSOUREAU

La maire a présenté la convention de partenariat approuvée par les élus. « C'est un souhait réciproque de la commune et de l'association Sauvegarde de Montsoreau de pouvoir travailler ensemble, y compris les services communaux et les agents municipaux qui collaborent avec le petit groupe des Herbilleux à l'entretien de notre village. »

LIMITATION DE LA VITESSE À 30 KM/H

L'adjoint Norbert Nérat a présenté le projet et rappelé que ce dossier est latent depuis de nombreuses années. « Ce village, classé Plus beau village de France, est traversé par deux routes départementales : la D751 sur le quai Philippe-de-Commines et quai Alexandre-Dumas et la D947 avenue de la Loire et rue des Abbesses. Ces routes font l'objet d'un trafic important avec la circulation de poids lourds et d'autocars principalement sur la D947 qui vient de Turquant et part vers Fontevraud. C'est un danger permanent pour les piétons, les cyclistes, les vacanciers et les visiteurs. » Des projets ont été étudiés mais n'ont pas abouti. « Dans son programme, le conseil s'est enga-

gé à régler ce problème. Deux réunions ont déjà eu lieu avec le service voirie du Département. » L'adjoint a exposé ce que souhaite la municipalité sur ces deux axes dont une limitation de vitesse et une zone 30 en amont du château. Un plan sera proposé au Département. « Le Département a bien compris que nous étions dans l'urgence », a souligné la maire Marie-Caroline Chaudruc.

DÉNOMINATION COMMUNE TOURISTIQUE

Montsoreau a reçu la dénomination commune touristique pour une durée de cinq ans. « C'est la reconnaissance que notre commune bénéficie d'un patrimoine, d'un cadre de vie et d'animations qui lui permettent de rayonner. C'est une dénomination qui permet d'imaginer des perspectives intéressantes pour la commune. »

INFORMATIONS DIVERSES

L'adjointe Florence Blondeau a fait part de la réunion des commerçants qui se tiendra lundi 6 juillet à 20 h, au foyer rural. « Elle vise à créer un lien entre les différents acteurs du commerce et de faciliter les échanges. La commune organisera deux réunions par an. » L'adjointe a aussi présenté une ébauche du livret d'accueil qui sera remis aux nouveaux habitants.

Le conseiller municipal Laurent Morier a ensuite fait un point sur l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère et du congrès des Plus Beaux Villages de France.

La conseillère municipale Nicole Boré a informé que la commission du marché dominical se tiendra mercredi 17 juin à 17 h au foyer rural et sera suivie de la commission des Puces.

Le conseiller municipal Philippe Bartharès a évoqué les travaux de réfection du muret rue François-de-Maridor qui étaient urgents. « L'entreprise Langé a démarré les travaux qui devraient durer deux semaines. »

Le conseiller Laurent Morier a présenté le programme de la Nuit



Le maire Marie-Caroline Chaudruc signe la convention de partenariat avec la présidente de Sauvegarde de Montsoreau, Laurence Laboutière. PHOTO: CO

romantique organisée conjointement avec le village de Candès-Saint-Martin. « Cet événement aura lieu le 27 juin à la lueur des lampions. Le départ se fera place du Mail. » Enfin, la maire a informé du démon-

tage de l'antenne implantée sur le château d'eau après la demande du propriétaire qui est la communauté d'agglomération. « On nous demande de réfléchir à un nouvel emplacement pour 2027. »

À SAVOIR

La souscription se poursuit pour la restauration des vitraux

La présidente de l'association Sauvegarde de Montsoreau Laurence Laboutière revient sur la convention de partenariat avec la commune. « C'est une convention sur laquelle nous travaillons depuis un an et nous sommes heureux qu'elle voit le jour. Avec cette convention, nous nous sentons réellement accompagnés. »

La présidente évoque aussi les travaux des vitraux de l'église Saint-Pierre-de-Rest, dont le montant s'élève à 24 977 € HT. « Une souscription a été ouverte avec la Fondation du Patrimoine. À ce jour, nous avons reçu

environ 9 000 € sur les 20 000 € que l'on souhaite atteindre. Nous ajoutons à cela les 4 000 € de subvention de la Fondation et la commune a budgétisé 4 500 €. Il faut que d'ici la fin de l'année, nous puissions collecter 7 000 €. » L'association engage une 2^e campagne et va se tourner vers les commerçants en leur proposant des affiches et la possibilité de recueillir des dons dans une boîte sur leur comptoir. « Les dons ouvrent droit pour les particuliers à une réduction d'impôt de 66 % et de 75 % pour les entreprises. »